

NG.J

DEMANDE DE PERMIS DE MAIN-D'OEUVRE - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène,
employeur de M.O.T. en territoire de Ruhengeri y compris
le commerce ambulant.)

Je soussigné Sebgoge Paul
sollicite un permis de main-d'œuvre 1955 pour les besoins de mon en-
treprise en territoire de Ruhengeri.
Je désire engager à mon service les travailleurs suivants:

N O M	P R E N O M S	C O L L I N E	S O U S - C H E F F E R I E
1 : Hisdhamunda		Bisago	Ruhungo
2 : Kamire		Bisago	Ruhungo
3 : Gaslimba		Bisago	Ruhungo
4 : Semilkenja		Bisago	Ruhungo
5 : Gaslimba		Bisago	Ruhungo

Avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant; j'émet un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (barrez les chiffres inutiles)

: Signature.
Le chef :



Décision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

24/12/54
L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE, a.i
M. POCHET,

Observations:

DEMANDE DU PERMIS DE FAIRE-D'OEUVRE - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène,
employeur de l.O.I. en territoire de Ruhengeri y compris
le commerce ambulant.)

Je soussigné Sebgaye Paul
sollicite un permis de main-d'oeuvre 1955 pour les besoins de mon
entreprise en territoire de Ruhengeri.

Je desire engager à mon service les travailleurs suivants:

N O M	P R E N O I S	C O L L I E	S C U S - C H I F F E R I E
1	Hishabmundo	Bisago	Ruhukunga
2	Kamire	Bisago	Ruhunga
3	Caromba	Bisago	Ruhunga
4	Semikenja	Bisago	Ruhunga
5	Gashalige	Bisago	Ruhunga

Avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant, j'émetts un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (barrez les chiffres inutiles) _____

Le chef : Signature.

Décision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé1.... travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE, a.i

M. POCHET,

Observations: